



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Municipal s'est réuni le

LUNDI 5 OCTOBRE 2026 à 19H30

Salle du Conseil, Mairie de Samoëns

(articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le public était autorisé à assister à la séance du 5 octobre 2026
et les débats ont été retransmis en direct de manière électronique.

1. DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

(Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délibération n° 2026.00068 portant délégation de pouvoir à Monsieur le Maire).

2. RESSOURCES HUMAINES

Délibération n° 2026-00103 :

COMMUNE DE SAMOËNS / COMMUNE DE VERCHAIX :
Approbation d'une convention de prestation de services.

APPROUVÉE À L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS.

Délibération n° 2026-00104 :

COMMUNE DE SAMOËNS / COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTAGNES DU GIFFRE (CCMG) :
Approbation d'une convention de prestations de services.

APPROUVÉE À L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS.

Délibération n° 2026-00105 :

COMMUNE DE SAMOËNS :
Tableau des emplois - Création de postes pour la saison hivernale 2026/2027.

APPROUVÉE À L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS.

3. DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT DURABLES

Délibération n° 2026-00106 :

COMMUNE DE SAMOËNS :
PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) : Modification n°3 – Définition des modalités de mise à disposition du public.

APPROUVÉE À L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS.

**Le Maire,
François SIMOND**

